



**Canadian Mental
Health Association**
New Brunswick
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Nouveau-Brunswick
La santé mentale pour tous



Rapport annuel

2024/25



L'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick reconnaît que nous vivons, apprenons, travaillons et prenons soin des gens sur les terres traditionnelles non cédées des peuples Wolastoqey, Mi'kmaq et Peskotomuhkati. Ces nations sont les premières gardiennes de ces terres, et les traités de paix et d'amitié qu'elles ont signés dans les années 1700 visaient à établir un respect mutuel, et non à céder des territoires ou des droits. Nous sommes visés par les traités, et nous avons la responsabilité commune de préserver cet esprit aujourd'hui. Nous sommes reconnaissants pour le savoir autochtone qui continue de nous être communiqué et nous nous engageons à écouter avec humilité. En toute solidarité, nous choisissons de faire partie d'un avenir où les voix, les cultures et les droits autochtones sont reconnus, valorisés et renforcés au sein de nos collectivités et partout sur l'Île de la tortue.

Table des matières

4

Gouvernance

6

Programmes
Communautaires

8

Travailler : Plus fort
ensemble

10

Services intégrés
pour la

5

Message de la
cheffe de la
direction

7

Programme de
soutien par les
pairs

9

Programme
Retrouver son
entrain

14

Aperçu financier



Gouvernance

Notre vision

Un Canada où la santé mentale est un droit universel de la personne.

Notre mission

Veiller à ce que toutes les Néo-Brunswickoises et tous les Néo-Brunswickois jouissent d'une bonne santé mentale et d'un bon mieux-être.

Nos valeurs

INCLUSION

Nous voulons que toutes les personnes du Nouveau-Brunswick se voient représentées et servies par l'ACSMNB. Nous valorisons la voix de celles et ceux qui ont vécu une maladie mentale. Nous reconnaissons une gamme variée d'approches en matière de santé mentale.

CONSTANCE

Nous avons longtemps lutté pour améliorer l'état de la santé mentale au Nouveau-Brunswick, mais notre travail n'est pas terminé. Nous sommes les champions de la justice sociale. Nous restons plus que jamais déterminés à accomplir notre tâche.

COLLABORATION

Nous mobilisons et rassemblons des ressources, des partenaires et des personnes afin de réaliser les changements nécessaires dans nos collectivités et dans le système de santé mentale au Nouveau-Brunswick.

COMPASSION

Nous dirigeons avec le cœur, Nous faisons preuve de compassion, d'empathie et d'attention. Nous abordons notre mission avec amour et bienveillance.

PROACTIVITÉ

Nous sommes des leaders et nous privilégions l'action à la parole. Nous allons innover et penser à l'avenir pour continuer à aborder et à améliorer la santé mentale au Nouveau-Brunswick.

Conseil d'administration 2024-25

Amanda O'Sullivan
Présidente

Angela Ellis
Trésorière

Sean Kinney
Administrateur

Sean Hewitt
Administrateur

Gail Asbell
Vice-présidente

Christa Baldwin,
membre d'office
Cheffe de la direction

Marie Jo Thibault
Administratrice

Paulette Levesque
Administratrice

Dr. Rice Fuller
Secrétaire

Susanna DeWolfe
Administratrice

Ken Critchley
Administrateur

Un mot de la cheffe de la direction



Cette année, l'ACSMNB a fait un autre grand pas en avant dans son engagement inébranlable à l'égard du mieux-être mental au Nouveau-Brunswick. Guidés par nos valeurs fondamentales de compassion, de collaboration, d'inclusion et de leadership proactif, nous avons continué à étendre notre portée et à multiplier notre incidence dans les collectivités de toute la province.

Partout, nos programmes communautaires sont demeurés l'axe central des services que nous fournissons. Des groupes de mieux-être et de soutien au deuil à la sensibilisation en milieu scolaire et la lutte contre les préjugés, nos coordinateurs de programmes communautaires ont apporté un soutien vital et localisé à des milliers de personnes. Ces efforts de proximité continuent de créer des espaces sûrs pour l'entraide, le rétablissement et la résilience dans les communautés urbaines, rurales et autochtones.

Nos initiatives spécialisées ont également connu des progrès remarquables. Le programme Le programme Travail : Plus fort ensemble a dépassé les objectifs fixés en matière d'emploi, permettant à des personnes aux capacités diverses de trouver un travail valorisant. De plus, le champ d'action du programme Retrouver son entrain a été élargi grâce à un soutien multilingue, dotant les participants d'outils pratiques pour gérer l'anxiété et la mauvaise humeur. Le lancement de six centres de services intégrés pour la jeunesse a marqué un grand virage dans la manière dont les jeunes accèdent à la santé mentale et au soutien social, en rassemblant de multiples services dans des milieux conviviaux et inclusifs pour les jeunes.

Enfin, nous avons aussi franchi cette année des étapes fondamentales dans l'intégration du soutien par les pairs dans notre modèle de service. Se fondant sur la force de l'expérience vécue, ce programme émergent apporte une dose d'authenticité et de confiance aux soins axés sur le rétablissement, complétant nos services professionnels par une vision de la vie réelle.

À la base de tout cela, il y a eu un important travail de modernisation de nos opérations. Nous avons adopté de nouveaux outils pour améliorer la gouvernance des données, la protection de la vie privée et la sécurité psychologique au travail afin que notre personnel et notre clientèle se sentent soutenus dans des milieux sains et éclairés.

Le succès de cette année a été rendu possible grâce au travail inlassable de notre personnel, à la sagesse de ceux et celle qui ont un certain vécu, ainsi qu'à la confiance et à la générosité de nos partenaires et des personnes et organisations qui nous appuient. Ensemble, nous remodelons les soins en santé mentale au Nouveau-Brunswick, et nous le faisons avec compassion, collaboration et détermination.

Avec toute ma gratitude,

La cheffe de la direction,


Christa Baldwin

Programmes communautaires

« La personne qui animait était vraiment bonne, motivante, compétente et flexible dans sa façon de répondre aux questions. » - Personne participante

« La quantité d'information nouvelle que nous avons apprise est impressionnante. » - Personne participante

15 475

personnes du N.B. ont assisté à des présentations, des ateliers et des groupes éducatifs ou thérapeutiques

105

activités de lutte contre les préjugés et de sensibilisation à la santé mentale

94 %

des personnes participantes le recommanderaient

Ce programme a été rendu possible grâce à une subvention du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick



La santé mentale communautaire en action

Les coordinateurs et coordinatrices de programmes communautaires de l'ACSMNB continuent d'offrir de l'information et du soutien en matière de santé mentale communautaire partout au Nouveau-Brunswick. Profondément attachés à l'inclusion et aux liens de longue date dans la collectivité, les coordinateurs et coordinatrices offrent des programmes d'amélioration de la qualité de vie à des personnes de tous âges, de tous horizons et de toutes expériences.

En 2024-2025, les groupes de mieux-être et de soutien au deuil se sont distingués par leur effet marqué. Les personnes participantes ont échangé des témoignages sur le fait de se redécouvrir, de forger des amitiés et de renouer avec un but. Une participante a affirmé que les ateliers de l'ACSMNB lui ont donné le courage de sortir de plusieurs années d'isolement après la perte de son conjoint. Ces espaces de sécurité et de soutien sont devenus des points d'ancrage de la guérison dans de nombreuses collectivités.

Des événements phares comme la série Un phare dans la nuit et le soperspectacle de la résilience nous ont permis de réunir les gens pour rendre hommage à l'expérience vécue et célébrer la force. Le succès et la portée émotionnelle de ces événements ont conduit à leur expansion à Edmundston et dans la Péninsule acadienne, ce qui illustre bien à quel point ils peuvent aider à encourager l'espoir et la création de liens, surtout en région rurale.

Les programmes pour la jeunesse sont également demeurés une priorité. Les coordinateurs et coordinatrices ont collaboré étroitement avec les écoles, inculquant des aux élèves des notions de résilience, d'expression émotionnelle et d'empathie. Ces interventions précoces ont des effets durables. On entend parfois de jeunes adultes expliquer comment un simple message reçu à l'école primaire a joué un grand rôle dans leur estime de soi et leur bien-être mental.

En outre, des partenariats solides ont renforcé la portée de l'ACSMNB. Nos coordinateurs et coordinatrices ont renforcé les collaborations avec la Première Nation de Tobique, l'Hôpital du comté de Charlotte et d'autres partenaires régionaux, étendant la sensibilisation à la santé mentale et les services de rétablissement aux zones où les besoins sont les plus importants. Des initiatives comme celle du projet vidéo antipréjugés d'Amy et la campagne Journée en jaune, menées en partenariat avec le comité de prévention du suicide, ont ouvert de nouvelles voies pour le dialogue avec le public et la sensibilisation à la santé mentale et à la prévention du suicide.

Les réactions de la collectivité continuent de confirmer l'incidence de ce travail. Qu'il s'agisse d'une soirée peinture qui a renforcé un lien parentenfant, d'un groupe de soutien au deuil qui ravive la joie de vivre d'un participant ou d'une visite d'école qui laisse une impression marquante, la présence de l'ACSMNB n'est pas que visible, elle est profondément transformatrice.

Programme de pair aidant

Le vécu, moteur d'un soutien valorisant

En 2024-2025, l'ACSMNB a renforcé son engagement en faveur des soins pour la santé mentale et les dépendances axés sur le rétablissement en élargissant son programme de pair aidant. Se fondant sur le pouvoir de l'expérience vécue, le programme jumelle des personnes ayant des problèmes de santé mentale ou de dépendance avec des pairs aidants formés qui peuvent offrir un soutien émotionnel et pratique ancré dans une compréhension commune de la situation.

L'équipe de pairs aidants offre deux grands axes de service. Le premier se cristallise autour des conseillers et conseillères en soutien par les pairs, qui dispensent la formation certifiée en soutien par les pairs du Nouveau-Brunswick, offrent des services de conseil et encadrent le perfectionnement professionnel des pairs aidants. Le deuxième axe est un projet pilote en pleine expansion qui comprend des pairs aidants et paires aidantes communautaires qui offrent un soutien direct dans les collectivités grâce à des initiatives de proximité, des interventions non cliniques et des actions de défense des intérêts.

Cette année, il y a eu d'importants développements dans les deux axes. Nous avons ouvert un nouveau bureau à Campbellton, où se trouve désormais la gestionnaire du service, un conseiller en soutien par les pairs, un pair aidant communautaire et une adjointe administrative. Pour assurer la croissance et la coordination du programme, un poste de chef d'équipe pairs aidants communautaires a également été créé.

L'ACSMNB a élargi sa série de formations dans les deux langues officielles et dans les communautés autochtones. Une cohorte de formation privée a été dispensée en en partenariat avec le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick pour des groupes des Premières Nations Neqotkuk et Elsipogtog. Par ailleurs, neuf personnes ayant reçu leur diplôme ont suivi une formation à Fredericton (en anglais) et sept à Bathurst (en français), contribuant à l'épanouissement d'un bassin de pairs diversifié à l'échelle de la province.

Nous avons continué de concentrer nos efforts sur le perfectionnement professionnel. Une conférence provinciale sur le soutien par les pairs a permis aux participants et participantes de suivre des ateliers sur la réduction des méfaits, des formations sur la naloxone et les techniques d'entrevue motivationnelle, dotant les pairs d'outils adaptés au milieu moderne des services.

L'équipe a également lancé un système de production de rapports et de gestion de la clientèle sur CaseWORKS, ce qui nous permet d'améliorer les suivis, la coordination des services et le respect de la vie privée dans toutes les activités de soutien par les pairs.

Les pairs aidants ou paires aidantes communautaires ont aussi continué d'élargir leur portée et leur influence en fournissant un soutien fiable et centré sur la personne dans toute la province, en particulier dans les zones rurales et mal desservies. À mesure que le programme prend de l'ampleur, l'ACSMNB s'engage à articuler ses services autour de l'expérience vécue, en aidant les gens non seulement à s'y retrouver dans le processus de rétablissement, mais aussi à y croire.

« Le fait d'échanger nos idées nous donne accès à des outils qui fonctionnent pour nous et qui nous donnent un sentiment d'appartenance. »

- Personne participante

428

**séances
individuelles**

82

**personnes
participantes
actives**

Ce programme a été rendu possible grâce à une subvention du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick



Travailler : Plus forts ensemble

Pleins feux sur l'innovation: services de santé mentale au travail

En 2024-2025, l'ACSMNB a fait d'importants progrès dans la mise au point d'un nouvel ensemble de services de santé mentale au travail, dont le lancement est prévu pour 2025-2026. Ces programmes à venir visent à promouvoir l'emploi inclusif et à soutenir les milieux de travail psychologiquement sécuritaires dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Les principales étapes de conception que nous avons réalisées comprennent la conception d'un modèle de service structuré en quatre séances portant sur les stratégies d'adaptation, la préparation à l'emploi et le maintien en emploi. Un processus standardisé d'accueil et d'orientation a aussi été mis en place, ainsi qu'une boîte à outils pratique pour la clientèle, les conseillers et conseillères en emploi ainsi que les employeurs. Nous avons aligné toutes les initiatives sur la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques, une base solide pour une mise en œuvre efficace et fondée sur des données probantes.

Rendu possible grâce au généreux soutien de:



Promouvoir l'emploi inclusif au Nouveau-Brunswick

Le programme Travailler : Plus forts ensemble (TPFE) demeure l'une des initiatives clés de l'ACSMNB, faisant la promotion d'un accès équitable à l'emploi et de l'inclusion des personnes ayant divers handicaps. Se fondant sur les principes de l'équité, de la résilience et du travail valorisant, le programme permet aux personnes participantes de s'autonomiser grâce à des services d'emploi sur mesure, à la mobilisation communautaire et à la défense des intérêts.

En 2024-2025, TPFE a largement dépassé ses objectifs de rendement. Au total, 324 personnes ont bénéficié d'un plan d'action pour l'emploi (objectif : 60), 57 personnes ont trouvé un emploi (objectif : 50), et 36 personnes ont bénéficié d'un soutien à l'acquisition de compétences dans le cadre du programme Connexions travail (objectif : 20). Les services comprennent la rédaction de CV, la préparation aux entretiens, l'accompagnement à la recherche d'emploi et l'aide directe à l'intégration en milieu de travail.

Le programme demeure très visible au sein de la collectivité, notamment lors d'événements tels que le Seniors Expo (un salon pour les personnes âgées), le barbecue de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, le Youth Opportunities Expo (un salon de perspectives pour les jeunes) ainsi que la campagne Light it Up for DEAM (visant à illuminer les lieux de travail en l'honneur du Mois de la sensibilisation à la situation des personnes handicapées). Parmi nos efforts de sensibilisation cette année, il y a eu des présentations aux employeurs, aux écoles et aux organismes communautaires afin de promouvoir la sensibilisation à l'inclusion des personnes handicapées dans le monde du travail ainsi que la défense de leurs droits. Nous avons aussi créé des partenariats entre le programme TPFE et plus de 25 organismes communautaires et d'emploi dans toute la province, renforçant ainsi les réseaux d'aiguillage et multipliant notre incidence.

S'adaptant à l'évolution des tendances du marché du travail, telles que l'essor du travail hybride et la demande accrue de compétences numériques, le programme TPFE a aidé ses clients à obtenir la certification SIMDUT et RCR, à découvrir des ressources en littératie numérique et à avoir accès à des programmes comme ceux des SSEF et Connexions travail. Bien qu'il y ait toujours des obstacles comme le transport, les lacunes en matière d'éducation et les préjugés en matière de santé mentale, le programme continue de relever ces défis par le biais de partenariats de collaboration et d'interventions ciblées.

En ce qui concerne l'avenir, l'ACSMNB est toujours aussi résolue à promouvoir les pratiques d'emploi inclusives et à démanteler les barrières systémiques, en veillant à ce que peu importe les capacités, tout le monde ait accès à des perspectives valorisantes et puisse s'épanouir dans la main-d'œuvre d'aujourd'hui.

Le programme Retrouver son entrain

Renforcer la résilience grâce à l'autoassistance guidée

Le programme Retrouver son entrain est un programme d'autoassistance gratuit, fondé sur des données probantes et sur la thérapie cognitivocomportementale. Conçu pour les personnes de 15 ans et plus. Il vient en aide aux personnes qui souffrent de dépression, de stress ou d'anxiété en leur proposant des stratégies d'adaptation pratiques et des conseils personnalisés. Les participants reçoivent un soutien individuel de la part de coachs formés qui offrent des soins centrés sur le client favorisant la guérison, la croissance et la résilience.

Dans la dernière année, nous avons constaté des progrès constants en matière de participation et d'achèvement du programme, et l'accessibilité et de l'efficacité du programme nous ont été démontrées. En plus des services en anglais et en français, le programme Retrouver son entrain est désormais offert en langue arabe, le mettant ainsi à la disposition des personnes nouvellement arrivées et renforçant son mandat de fournir des adaptés à la culture. En outre, les efforts de sensibilisation ont augmenté cette année grâce à notre participation à des événements, à de nouveaux partenariats et à une place au sein du conseil de partenariat des nouveaux arrivants du Capital Region Integration Network. Nous avons ainsi pu resserrer nos liens avec les collectivités mal desservies.

Chaque séance d'accompagnement est menée avec soin et respect. Nous tenons compte du point de départ de chaque personne. Notre incidence se reflète souvent dans leurs histoires personnelles, quand des gens qui ont commencé le programme avec le sentiment d'être dépassés le terminent avec une clarté d'esprit et une confiance nouvelles. Comme l'a dit un participant, « pour la première fois depuis longtemps, je me sens à nouveau moi-même ». Un autre participant a confié que les compétences qu'il avait acquises lui ont permis de « comprendre ce (qu'il ressentait) et de reprendre le contrôle ». Ces témoignages soulignent la valeur d'un soutien empathique qui arrive à point nommé et qui change une vie.

Ce qui distingue Retrouver son entrain, ce n'est pas seulement le soulagement des symptômes, mais aussi les changements durables que permet le programme. Les participants et participantes acquièrent des outils qui les suivront tout au long de leur vie pour gérer les défis avec résilience et conscience de soi. Audelà du coaching, l'équipe demeure active dans le domaine de l'éducation publique, présentant des exposés à des groupes et en collaborant avec des prestataires de services pour favoriser une culture où la santé mentale est soutenue.

Ce travail est rendu possible grâce au financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui garantit la gratuité du programme pour toute la population de la province. Pour ce qui est de l'avenir du programme, l'équipe demeure déterminée à offrir des soins accessibles et empreints de compassion et à aider les gens à renouer avec leurs forces et à aller de l'avant en toute confiance.

"For the first time in a long time, I feel like myself again..."

-Participant

661

**séances
individuelles**

52 %

**d'amélioration dans la
réduction de l'anxiété**

48 %

**d'amélioration
dans la réduction
de la dépression**

Ce programme a été rendu possible grâce à une subvention du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick



Services intégrés pour la jeunesse

Une année charnière pour la santé mentale des jeunes au Nouveau-Brunswick

« Les services intégrés pour la jeunesse (SIJ) jouent un rôle pionnier, offrant aux jeunes du Canada des services de santé mentale facilement accessibles et adaptés à leur culture. Avec nos partenaires... nous sommes ravis de soutenir l'initiative RRSIJ, qui vise à ce que les SIJ atteignent leur plein potentiel en matière d'accès équitable et de résultats pour les jeunes et leur famille. »

- Ian Boeckh, président de la
Fondation Graham Boeckh
Graham Boeckh Foundation

L'exercice 2024-2025 a été une période d'importants progrès pour la santé mentale et le mieux-être des jeunes grâce au lancement des Services intégrés pour les jeunes du Nouveau-Brunswick (SIJN.B.). L'Initiative provinciale des SIJN.B. transforme la façon dont les jeunes de 12 à 25 ans peuvent aller chercher l'aide, regroupant la santé mentale, les dépendances, les soins primaires, les services sociaux, l'éducation, l'emploi, le logement et le soutien par les pairs dans un modèle unique et coordonné. Plus qu'un lieu de coopération, c'est aussi 'un véritable système de collaboration visant à rencontrer les jeunes en tenant compte de chaque personne.

Les SIJN.B. se fondent sur la conviction que les jeunes et les familles sont les spécialistes de leur propre vie. Conçue en collaboration avec des voix de la région et encadrée par des partenariats provinciaux, l'initiative est ancrée dans l'inclusion, l'équité et l'autonomisation des jeunes. En cette première année, nous nous sommes concentrés sur l'essentiel : la mobilisation communautaire, la planification des services, la création d'un centre pilote et le début de la mise en œuvre. Les SIJN.B. conçu en collaboration, selon un modèle où les prestataires de services locaux, les jeunes et les familles travaillent ensemble à l'élaboration de services qui reflètent les besoins de la collectivité. Il s'agit d'une approche intégrée qui aide les jeunes à recevoir du soutien au moment où ils en ont besoin et à nouer des liens de confiance. S'appuyant sur dix principes fondamentaux, dont l'accessibilité, la sécurité culturelle, la collaboration et la réceptivité, les SIJN.B. suivent un modèle national qui a été adapté au contexte régional et culturel unique du Nouveau-Brunswick.

Fidèles reflets d'une année d'apprentissages, de création et d'établissement des bases d'un système de soins intégrés, les SIJN.B. sont nés d'une vision commune: une province où tous les jeunes peuvent avoir accès à un soutien holistique dans les délais voulus afin de s'épanouir mentalement, physiquement, socialement et émotionnellement.

Nous avons travaillé côte à côte avec les jeunes, les familles et les prestataires de services pour élaborer un modèle qui est à l'écoute et qui s'adapte aux besoins réels. Nous sommes tout particulièrement reconnaissants aux jeunes et aux familles qui ont mis à profit leur expérience vécue, celle-ci inspirant tout de ce que nous faisons, de la conception des services à la gouvernance en passant par la création de centres. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, nous prenons manifestement notre essor. Les SIJN.B. aident à mettre fin à l'isolement et à créer un système de soutien axé sur les jeunes qui aura des répercussions à long terme. Ce modèle fondé sur des données probantes est en train de prendre de l'ampleur partout au Canada, chaque région l'adaptant à ses besoins particuliers. Le Nouveau-Brunswick est fier de faire partie de ce mouvement national.

Au cours de cette première année, les SIJN.B. ont soutenu le lancement de six centres régionaux en deux phases. La première phase s'est réalisée dans la Péninsule acadienne, à Moncton et à Saint John, et la deuxième à Neqotkuk, Elsipogtog et Fredericton. À peine quelques mois après le lancement des trois premiers centres, 261 jeunes ont bénéficié des services dans le cadre de 513 visites, un excellent coup d'envoi pour des retombées durables, axées sur la collectivité.

Les moments forts des centres régionaux

Péninsule acadienne (SIJ-ASJPA)

En 2024, l'Accès santé jeunesse de la Péninsule acadienne (ASJPA) est passé du programme ACCESS Esprits ouverts à un modèle durable de services intégrés pour la jeunesse. Conservant une solide approche mobile et communautaire, l'ASJPA assure un soutien rapide et adapté aux jeunes qui ont des problèmes de santé mentale.

- L'équipe est composée de quatre intervenants en intégration communautaire, de trois travailleurs sociaux qui assurent la coordination et la supervision clinique, et de deux cogestionnaires.
- Divers services sont offerts, notamment la thérapie individuelle, l'aiguillage communautaire, la mobilisation des jeunes et des programmes de musique, d'art, de mieux-être et d'activité physique.
- En outre, l'ASJPA contribue activement à la plateforme provinciale CaseWORKS, améliorant les capacités de gestion des données dans les centres des SIJN.B.
- En 2024, des centres jeunesse ont ouvert leurs portes à Caraquet et à Tracadie. Conçus en collaboration avec les jeunes, ils comprennent un coin musique, des espaces de loisirs et des aires de détente.
- À ce jour, 114 jeunes les ont fréquentés activement, et plus de 50 profitent des services chaque mois.
- Enfin, grâce aux partenariats étroits entre l'ASJPA et le réseau de santé Vitalité et le ministère de la Santé, l'intégration et l'innovation de cette initiative se poursuivent.

Saint John

L'initiative des SIJ de Saint John continue à donner la priorité à la mobilisation des jeunes et à la planification collaborative :

- En décembre 2024, trois groupes de discussion jeunesse ont permis de recueillir les commentaires de 23 jeunes de 16 à 25 ans issus de divers milieux.
- En outre, en janvier 2025, 34 jeunes sont venus à une célébration du Nouvel An, où ils ont pu s'informer sur les SIJ et donner des idées dans le cadre d'un sondage.
- Les services essentiels suivants sont fournis en collaboration avec le Centre de ressources pour les adolescents:
- Services de soutien par les pairs
- Aide aux jeunes en situation d'itinérance (programme Oasis)
- Conseils personnalisés pour les jeunes ayant des besoins complexes
- Un sondage auprès du personnel a révélé de l'information fort utile sur les lacunes en matière de services, ce

Moncton

Le centre de SIJ de Moncton se concentre jusqu'ici sur la conception de services collaboratifs et sur la participation concrète des jeunes.

- Un comité des services essentiels, composé d'organismes de la région, s'est réuni à trois reprises pour orienter la planification et la mise en œuvre. Des sous-comités ont aussi été créés, notamment un groupe de travail sur la santé mentale (incluant des représentants d'Horizon et de Vitalité), un groupe sur les services axés sur la famille et un comité consultatif autochtone.
- Par ailleurs, un comité consultatif des jeunes participe activement à l'aménagement de l'espace, participant aux décisions entourant décor, le mobilier et les programmes.
- Parmi les programmes récents, citons les séances de photos de fin d'études pour les jeunes ayant des obstacles financiers (en partenariat avec Youth Impact Jeunesse et l'initiative piROUetTE), ainsi que l'initiative Prom Pretty, qui a permis à 33 élèves de se mettre sur leur 31 en janvier 2025.
- Une initiative d'accès aux soins dentaires a aussi été lancée pour aider les jeunes et les familles à s'inscrire au Régime canadien de soins dentaires (RCSD) et pour établir un partenariat avec Colleen Dental Hygiene Care pour les consultations de clinique mobile.

Les moments forts du programme des SIJN.B.

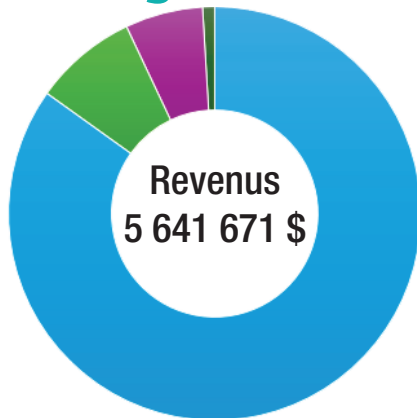
- Les SIJN.B. réalisent actuellement une vérification de la protection des renseignements personnels et une étude d'impact en collaboration avec le ministère de la Santé et d'autres spécialistes de la protection de la vie privée. Ces efforts sont directement liés à la mise en œuvre d'un système de gestion des documents provincial pour la prestation de services et la collecte de données, ainsi qu'à l'élaboration d'une structure intégrée de gouvernance des données pour des échanges d'information sécuritaires et cohérents.
- En partenariat avec l'Université de Moncton, les SIJN.B. font partie du Comité de coordination de la recherche et collaborent avec la direction scientifique à l'établissement d'un ensemble minimal de données (EMD) qui sera intégré au nouveau logiciel de gestion des documents.
- Enfin, les SIJN.B. continuent de mobiliser les jeunes et les familles de manière significative dans toute la province grâce à des consultations fréquentes avec l'Alliance projeunesse et le Conseil jeunesse du NouveauBrunswick et à la création de stratégies de mobilisation des jeunes dans les centres régionaux, notamment des groupes consultatifs, des consultations publiques et des possibilités de rétroaction informelles.
- Les SIJN.B. collaborent avec M5 Marketing Communications à la création d'une nouvelle image de marque après avoir réalisé des recherches et des consultations approfondies. La nouvelle image marque sera dévoilée à l'automne 2025.

Les travaux des SIJN.B. sont rendus possibles grâce à la générosité des bailleurs de fonds suivants :

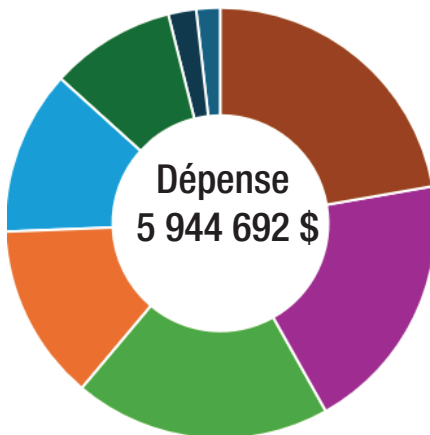




Aperçu financier



Frais d'administration	456 496 \$
Collectes de fonds et dons	343 910 \$
Subventions	4 788 035 \$
Loyer et remboursement de location	53 230 \$



Recherche	107 670 \$
Services communautaires	787 268 \$
Services d'éducation et de formation	558 883 \$
Services de soutien	732 552 \$
Services intégrés pour la jeunesse	1 165 339 \$
Services d'éducation et de formation	1 145 687 \$
Prévention du suicide	124 300 \$
Administration	322 993 \$

Financement

Avec gratitude : La générosité au service de l'incidence

Nous remercions chaleureusement tous les donateurs et les entreprises partenaires pour leur généreux appui. Vos contributions financent directement les programmes de l'ACSMNB qui font la promotion du mieux-être mental, permettent d'offrir des services essentiels et combattent les préjugés partout au Nouveau-Brunswick. Votre partenariat intensifie notre incidence et contribue à l'édification de collectivités plus saines et plus résilientes dans toute la province. Votre générosité est une source d'inspiration!

Se mettre en action pour la santé mentale



Dans le cadre de la campagne néobrunswickoise pour la deuxième année du Défi pushup national, la formidable somme de 75 000 \$ a été récoltée pour l'ACSMNB. Cette initiative à l'échelle de la province a incité les gens, les écoles et les lieux de travail à faire des milliers de pushups pour la sensibilisation à la santé mentale et aux difficultés quotidiennes auxquelles bien des gens font face. Les fonds iront directement aux programmes de santé mentale de l'ACSMNB, notamment pour les services d'éducation, de sensibilisation et de soutien. Poursuivant dans la lancée de succès de l'année dernière, le Défi de cette année reflète l'engagement croissant des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises pour le mieux-être mental et démontre la profonde incidence que peut avoir une action menée par la collectivité.

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA
SANTÉ MENTALE DU NOUVEAU

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA
SANTÉ MENTALE DU NOUVEAU

TABLE DES MATIÈRES

31 MARS 2025

Rapport de l'auditeur indépendant p. 1-2

États financiers :

État de la situation financière p. 3

État des opérations p. 4

État des opérations et modifications à l'actif net p. 5

État du flux de trésorerie p. 6

Notes complémentaires p. 7-14

Shannon & Buffett, LLP

Comptables agréés

GARRY L. ARMSTRONG, CPA, CARON W. SAUNTRY, CPA, CA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de l'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau Brunswick inc. :

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

Nous avons audité les états financiers de l'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick inc. (l'Association), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexées aux états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des effets possibles de la question décrite dans la section *Fondement de l'opinion avec réserve* du présent rapport, les états financiers cijoins donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux organismes à but non lucratif, l'Association tire ses revenus d'activités de financement, dont l'exhaustivité pourrait ne pas être audité de manière satisfaisante. La vérification des recettes de ces activités a donc été limitée aux montants consignés dans les registres de l'Association. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des redressements sont de mise en ce qui concerne les recettes des collectes de fonds, les dépenses excédentaires sur les recettes et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices se terminant le 31 mars 2025 et 2024, les actifs à court terme au 31 mars 2025 et 2024 et les actifs nets au 1^{er} avril et au 31 mars pour les années 2025 et 2024.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans le présent rapport, à la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*. Nous sommes une entité indépendante de l'Association, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément auxdites règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont des preuves suffisantes et convenables sur lesquelles fonder notre opinion.

Autres renseignements (rapport annuel)

Il est entendu que les états financiers audités peuvent être utilisés dans le rapport annuel de l'Association. La responsabilité de la direction est de s'assurer que si les états financiers sont utilisés dans le rapport annuel, le jeu complet d'états financiers est inclus, y compris le rapport de l'auditeur indépendant, l'état de la situation financière, l'état des opérations et de l'évolution des actifs nets, l'état du flux de trésorerie et les remarques jointes aux états financiers.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers sans inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation; de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation; et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Les responsables de la gouvernance sont aussi responsables de la supervision de la communication de l'information financière de l'Association.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute inexactitude importante qui pourrait exister. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme importantes lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une inexactitude importante résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des conventions comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude importante liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et convenables concernant l'information financière des activités de l'Association afin d'exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous demeurons seuls responsables de notre opinion d'auditeur. Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Shannon & Buffett LLP

Shannon & Buffett, LLP
Comptables agréés
Fredericton (Nouveau
Brunswick)

**ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE DU
NOUVEAUBRUNSWICK INC.**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2025**

<u>ACTIFS</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<u>Actifs à court terme :</u>		
<u>Encaisse</u>	1 572 103 \$	553 249 \$
<u>Comptes débiteurs</u>	154 588	57 865
<u>Compte débiteur de TVH</u>	75 165	78 227
<u>Charges payées d'avance</u>	33 499	37 193
	<hr/>	
	1 835 355	726 534
 <u>Actifs à long terme :</u>		
<u>Placements (note 2)</u>		502 892
<u>Immobilisations corporelles (note 4)</u>	1 535 997	1 618 000
<u>Immobilisations incorporelles (note 5)</u>	8 359	11 959
	<hr/>	
	1 544 356	2 132 851

PASSIFS ET ACTIFS NETS

Passif à court terme :

Créditeurs et charges à payer (note 3)	172 080 \$	143 811 \$
Revenu reporté (note 6)	2 186 728	1 367 175
Tranche des dettes à long terme échéant à moins d'un an (note 9)	1 113 449	1 137 924
passif total	3 472 257	2 648 910

Actif net :

Immobilisé	430 907 \$	492 035 \$
Non affecté	(523 453)	(281 560)
	(92 546)	210 475
	<hr/>	
	3 379 711 \$	2 859 385 \$

Se reporter aux notes complémentaires du présent document.

Au nom du Conseil :

**ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE DU
NOUVEAUBRUNSWICK INC.**

**ÉTAT DES OPÉRATIONS POUR L'EXERCICE SE
TERMINANT LE 31 MARS 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<u>Revenus :</u>		
<u>Subventions et programmes provinciaux</u>	4 657 153	3 028 230
<u>Frais d'administration</u>	456 496	420 049
<u>Financement des capacités</u>	62 500	97 500
<u>Subventions et programmes</u>	68 382	281 656
<u>Dons et activités de financement</u>	343 910	399 221
<u>Gains (pertes) de placement non réalisés</u>	-	15 725
<u>Revenus de placements</u>	-	7 329
<u>Revenus locatifs</u>	53 230	49 652
	<u>5 641 671</u>	<u>4 299 362</u>
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<u>Dépenses :</u>		
<u>Amortissement</u>	89 700	91 800
<u>Frais d'administration</u>	-	17 473
<u>Salaires et avantages sociaux</u>	3 426 149	3 181 147
<u>Programmes</u>	69 686	68 491
<u>Services intégrés pour la jeunesse</u>	860 883	-
<u>Publicité et promotion, dons</u>	148 532	181 245
<u>Matériel éducatif</u>	288	1 445
<u>Entretien de l'équipement et des services Web</u>	111 543	99 441
<u>TVH payée sur les achats</u>	5 039	5 158
<u>Assurances</u>	41 590	38 427
<u>Intérêts sur la dette à long terme</u>	64 314	63 629
<u>Sensibilisation à la lutte contre les préjugés</u>	40 304	95 659
<u>Réunions et conférences</u>	19 173	53 117
<u>Allocation nationale</u>	9 701	9 701
<u>Frais de bureau</u>	166 409	167 054
<u>Intérêts bancaires et frais de service</u>	23 220	24 972
<u>Fournitures pour les programmes</u>	12 340	11 989
<u>Services professionnels</u>	28 816	20 756
<u>Traduction</u>	3 581	8 700
<u>Loyer et coûts d'occupation</u>	131 225	93 360
<u>Mois de la prévention du suicide</u>	6 247	12 379
<u>Téléphone</u>	37 956	42 294
<u>Déplacements</u>	166 722	173 167

Se reporter aux notes complémentaires du présent document.

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE DU

NOUVEAUBRUNSWICK INC.

ÉTAT DES OPÉRATIONS ET MODIFICATIONS À L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2025

	<u>Placé en actif immobilisé</u>	<u>Fonds af- fectés</u>	<u>Actif net non affecté</u>	<u>Total 2025</u>	<u>Total 2 024</u>
<u>Solde, début de l'exercice</u>	492 035 \$	-\$	(281 560) \$	210 475 \$	806 772 \$
<u>Insuffisance des revenus par rapport aux dépenses</u>	(89 700)	=	(213 321)	(303 021)	(596 297)
<u>Entrées d'immobilisations</u>	4 097	=	(4 097)	=	=
<u>Remboursement de la dette à long terme</u>	24 475	=	(24 475)	=	=
<u>Solde, fin de l'exercice</u>	430 907 \$	-\$	(523 453) \$	(92 546) \$	210 475 \$

Se reporter aux notes en annexe aux états financiers.

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE DU
NOUVEAUBRUNSWICK INC.

ÉTAT DU FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2025

	2025	2024
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR (AFFECTÉS À) :		
Activités d'exploitation :	(303 021) \$	(596 297) \$
Insuffisance des dépenses par rapport aux revenus	89 700	91 800
Postes ne nécessitant pas de dépenses :		
- Amortissements	<u> </u>	<u>(15 725)</u>
- Pertes (gains) de placement non réalisés	<u>(213 321)</u>	(520 222)
 Modifications à l'actif net et aux passifs autres que la trésorerie :		
- Comptes débiteurs	(96 723)	13 594
- Compte débiteur de TVH	3 062	466
- Charges payées d'avance	3 694	(14 793)
- Crédoiteurs et charges à payer	28 269	14 959
- Revenu reporté	<u>819 553</u>	608 350
	757 855	622 576
	<u>544 534</u>	102 354
 Activités de placement :		
Entrées d'immobilisations	(4 097)	(48 628)
Entrées d'immobilisations incorporelles	-	(14 059)
Augmentation (diminution) des placements	<u>502 892</u>	<u>(7 329)</u>
	<u>498 795</u>	(70 016)
 Activités de financement :		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(24 475)</u>	<u>(21 248)</u>
 Augmentation de l'encaisse, au cours de l'exercice	1 018 854	11 090
Encaisse, début de l'exercice	<u>553 249</u>	<u>542 159</u>
Encaisse, fin de l'exercice	1 572 103 \$	<u>553 249 \$</u>

Se reporter aux notes complémentaires du présent document.

**ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE DU
NOUVEAUBRUNSWICK INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

Cadre général :

L'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau Brunswick inc. (ACSM du N.B.) fait partie d'un organisme bénévole national ayant pour vision un pays où la santé mentale est un droit humain universel. Le travail de l'ACSM du N.B. est guidé par la mission de veiller à ce que toutes les personnes au Nouveau Brunswick jouissent d'une bonne santé mentale et connaissent le mieux-être. L'ACSM du N.B. fait preuve de **CONSTANCE** et lutte depuis longtemps pour améliorer l'état de la santé mentale des gens du Nouveau Brunswick, mais son travail n'est pas terminé. Elle est plus que jamais déterminée à accomplir cette tâche importante. L'ACSM du N.B. tient à **L'INCLUSIVITÉ** et souhaite que toutes les personnes du Nouveau Brunswick se voient représentées et servies par l'organisation. Cette dernière valorise la voix de celles et ceux qui ont vécu une maladie mentale, et reconnaît une gamme variée d'approches en matière de santé mentale. L'ACSM du N.B. favorise la **PROACTIVITÉ** et peut compter sur des leaders qui privilégient l'action à la parole. L'organisation est déterminée à faire usage d'innovation et de réflexion prospective afin de continuellement aborder et améliorer la santé mentale au Nouveau Brunswick. De plus, l'ACSM du N.B. fait preuve de **COMPASSION**, abordant sa mission avec empathie, attention, amour et bienveillance. L'ACSM du N.B. tient à la **COLLABORATION**, mobilisant et rassemblant des ressources, des partenaires et des personnes afin de réaliser les changements nécessaires dans nos collectivités et dans le système de santé mentale au Nouveau Brunswick. Elle offre une vaste gamme de services et de soutiens aux personnes atteintes de maladie mentale, à leur famille, à leurs amis et au public. L'un des principaux objectifs de ces services consiste à aider les personnes atteintes de maladie mentale à trouver les outils personnels nécessaires pour mener une vie enrichissante et productive.

1. Principales conventions comptables :

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

(a) Constatation des revenus

L'Association suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou peuvent être raisonnablement estimés et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés sont constatés à titre d'apports reportés et à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses y afférentes sont engagées ou certaines étapes précisées sont franchies. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations, le cas échéant, sont reportés et amortis par imputation aux revenus à des taux correspondant à ceux de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les revenus locatifs sont comptabilisés mensuellement au fur et à mesure qu'ils sont perçus.

(b) Encaisse L'encaisse correspond à l'avoir dans les institutions financières et à la petite caisse dans les bureaux locaux.

**ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE DU
NOUVEAUBRUNSWICK INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

1. Principales conventions comptables (suite) :

Immobilisations corporelles et incorporelles Les immobilisations sont évaluées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement dégressif et les taux annuels suivants :

La moitié des taux annuels est appliquée au cours de l'année d'acquisition des immobilisations.

Immeuble	4%
Mobilier et équipement	20 %

(d) Services contributifs Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'Association à mener à bien ses activités de prestation de services. Puisqu'il est difficile de déterminer la juste valeur de cette contribution, les services contributifs ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

(e) Estimations de la direction La préparation des présents états financiers, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction établisse des estimations et hypothèses comptables qui influencent les montants indiqués dans les états financiers et les notes complémentaires. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(f) Instruments financiers (i) Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur ajustée, dans le cas d'un instrument financier qui ne sera pas évalué ultérieurement à la juste valeur, du montant des coûts de transaction directement attribuables à l'instrument.

L'Association évalue ensuite tous ses actifs et passifs financiers au coût amorti, à l'exception de la trésorerie et des placements, qui sont évalués à la valeur de marché. L'évolution de la valeur du marché est reconnue dans l'état des opérations associé à la période concernée.

Les actifs financiers comptabilité au coût amorti comprennent les comptes débiteurs et le compte débiteur de TVH.

Les passifs financiers comptabilités au coût amorti comprennent les comptes créditeurs, les charges à payer, le revenu reporté et les dettes à long terme.

**ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE DU
NOUVEAUBRUNSWICK INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

1. Principales conventions comptables (suite) :

(ii) Instruments financiers (suite) Dépréciation

À la fin de chaque période de rapport, l'Association détermine s'il y a des indices de dépréciation d'un actif financier. Lorsqu'il existe un indice de dépréciation, l'Association détermine si un changement négatif important s'est produit au cours de la période dans l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier.

Lorsque l'Association détermine qu'un changement négatif important s'est produit dans l'échéancier prévu du montant des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, elle réduit la valeur comptable de l'actif. La valeur comptable de l'actif est réduite directement ou par le biais d'un compte de provision. Le montant de la réduction est comptabilisé comme une perte de valeur dans l'état des opérations.

Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié diminue et que cette diminution peut être liée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur précédemment comptabilisée est reprise à hauteur de l'amélioration, directement ou en ajustant le compte provision. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des opérations associé à la période au cours de laquelle la reprise se produit.

Coûts de transaction

- (iii)** Les coûts de transaction sont comptabilisés dans l'état des opérations au cours de la période où ils sont encourus, sauf pour les instruments financiers qui seront ultérieurement évalués au coût amorti.

2. Placement :

Le placement est comptabilisé à sa valeur de marché.

	2025	2024
Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie,		
Coût (2025 - \$Nil) (2024 - 521 903 \$)	\$ _____	502 892 \$

**ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE DU
NOUVEAUBRUNSWICK INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

3. Crédoiteurs et charges à payer :

Au 31 mars, les comptes crédoiteurs et les charges à payer de l'Association se déclinent comme suit :

	2025	2024
Fournisseurs	79 063 \$	75 114 \$
Charges à payer	90 100	65 780
Dépôt de garantie	<u>2 917</u>	<u>2 917</u>
	172 080 \$	143 811 \$

4. Immobilisations

	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette 2025	Valeur comptable nette 2024
Terrain	150 000 \$	-	150 000 \$	150 000 \$
Immeubles	1 421 393	137 600	1 283 793	1 337 293
Mobilier et équipement	102 623	44 600	58 023	72 523
Matériel informatique	91 681	47 500	44 181	58 184
	<u>1 765 697 \$</u>	<u>229 700 \$</u>	<u>1 535 997 \$</u>	<u>1 618 000 \$</u>

5. Immobilisations incorporelles

	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette 2025	Valeur comptable nette 2024
Logiciels informatiques	<u>10 459 \$</u>	<u>2 100 \$</u>	<u>8 359 \$</u>	<u>11 959 \$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE DU
NOUVEAUBRUNSWICK INC. NOTES COM-
PLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

6. Revenu reporté

Le revenu rapporté est composé des apports affectés à l'externe suivants :

	Solde d'ouverture	Contributio ns	Constaté comme revenu	Solde de fermeture
Ministre de la Santé	520 401 \$	4 021 451 \$	2 988 795 \$	1 553 057 \$
Avenue NB	88 200	88 001	149 821	26 380
Centraide	90 400		90 400	
Initiatives de services jeunesse	<u>668 174</u>	<u>800 000</u>	<u>860 883</u>	<u>607 291</u>
	<u>1 367 175 \$</u>	<u>4 909 452 \$</u>	<u>4 089 899 \$</u>	<u>2 186 728 \$</u>

7. Passif éventuel

Une partie du revenu reporté ou de la variation nette des créances et des dettes peut inclure des fonds versés par le gouvernement ou d'autres organismes de financement. Ces montants peuvent être sujets à remboursement partiel ou total aux organismes contributeurs, selon les conditions stipulées dans les accords en vigueur.

8. Engagements

L'Association loue des bureaux et du matériel dans le cadre de contrats de location exploitation qui expirent à différentes dates entre avril 2026 et mars 2030. Les paiements minimaux futurs pour les quatre prochaines années sont les suivants :

2026	65 900 \$
2027	66 000
2028	64 100
2029	17 900

**ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE DU NOU-
VEAUBRUNSWICK INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

9. Dette à long terme :

Hypothèque de 5,56 % à la Banque TD, remboursable en versements mensuels de 7 236 \$, capital et intérêts compris, garantis par un terrain et un bâtiment d'une valeur comptable de 1 433 793 \$ au 31 mars 2025 et un CSG représentant une garantie de premier rang sur tous les biens personnels actuels et acquis ultérieurement. L'hypothèque arrive à échéance en octobre 2027.

	2025	2024
	1 113 449 \$	1 137 924 \$
	1 113 449	1 137 924
Tranche des dettes à long terme échéant à moins d'un an	1 113 449	1 137 924
	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

Au 31 mars 2025 et lors d'exercices antérieurs, l'Association n'a pas respecté les conventions bancaires prévues dans l'accord conclu avec son institution financière. Par conséquent, le solde du prêt au 31 mars 2025 est présenté comme un passif à court terme.

Par ailleurs, les remboursements de capital prévus selon l'accord au cours des cinq prochaines années sont estimés comme suit :

2026	27 600 \$
2027	29 200
2028	30 900
2029	32 600

10. Dépendance économique :

L'Association dépend économiquement du gouvernement du Nouveau Brunswick pour environ 92 % du total de ses revenus au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (2024 : 82 %).

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE DU

NOUVEAUBRUNSWICK INC. NOTES COM-

PLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

11. Instruments financiers :

L'Association est exposée aux risques suivants par le biais de ses instruments financiers :

Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie manque à ses obligations financières envers l'Association, ou qu'il y ait une concentration de transactions effectuées avec la même partie ou une concentration d'obligations financières ayant des caractéristiques économiques semblables qui pourraient être affectées de la même manière par des changements dans les conditions économiques, de sorte que l'Association pourrait subir une perte financière.

Le risque de crédit de l'Association au 31 mars est le suivant :

	2025	2024
Liquidité	1 572 103 \$	553 249 \$
Comptes débiteurs, TVH	229 753	136 092
Placements	<u> </u>	<u>502 892</u>
	1 801 856 \$	1 192 233 \$

L'Association minimise le risque de crédit en confiant son encaisse et ses placements à de grandes institutions financières canadiennes et en surveillant de près les soldes des comptes débiteurs.

Risque d'illiquidité :

Le risque d'illiquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de répondre à une demande de liquidités ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

L'Association répond à ses besoins de liquidités en préparant un budget d'exploitation annuel anticipant les activités de placement et de financement et en détenant des actifs qui se convertissent facilement en liquidités. Au 31 mars 2025, l'Association dispose d'importantes réserves d'encaisse et de placements.

Risque de marché :

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix courants. Le risque de marché comprend trois catégories de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. Le risque de marché de l'Association est principalement limité à son placement dans un fonds équilibré à revenu fixe. L'Association estime que le risque de marché à long terme est minime, bien que le placement puisse être affecté par les fluctuations à court terme du marché.

**ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE DU NOU-
VEAUBRUNSWICK INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

11. Instruments financiers (suite) :

Risque de change :

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison des variations des cours des monnaies étrangères. L'Association n'a pas l'habitude de faire beaucoup de transactions en devises étrangères et n'est donc pas exposée à des risques de change importants. L'Association ne détient actuellement aucun instrument financier libellé en devises étrangères.

Risques de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition de l'Association au risque de taux d'intérêt découle de ses actifs et passifs porteurs d'intérêts. Dans les dernières années, les taux d'intérêt ont fortement augmenté.

Les fluctuations des taux d'intérêt du marché sur les liquidités n'ont pas d'incidence particulière sur les résultats d'exploitation de l'Association.

En outre, comme indiqué dans la note 9, l'Association dispose d'un prêt hypothécaire à taux fixe qui arrivera à échéance en octobre 2027. Il se pourrait que l'Association subisse une importante augmentation des taux à ce momentlà.

Autre risque de prix :

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix courants (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en tant que tel ou à son émetteur ou par des facteurs touchant des instruments semblables sur le marché. La fin de l'année 2021 et les années 2022 et 2024 ont été marquées par une forte volatilité des marchés financiers et par une augmentation des pressions inflationnistes.

Évolution des risques

L'Association est exposée à d'autres risques liés à ses instruments financiers, comme indiqué dans la présente note. La direction estime que les risques sont faibles.





**Canadian Mental
Health Association**
New Brunswick
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Nouveau-Brunswick
La santé mentale pour tous

557 rue St. Mary's
Fredericton, N-B
E3A 8H4

1-888-357-8442

Info@cmhanb-acsmnb.ca

acsmnb.ca